

Compte-Rendu de la séance du 24 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre février à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Monze se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

CALDERAN Corinne, CAVERIVIERE Christian, DICK Kevin, FERRAMOSCA Francis, GAY Antoine, SOFFIATTI Daniel, THOMASSIN Philippe

Procuration : Sandrine SAGNES à THOMASSIN Philippe

Le secrétaire de séance est Monsieur Kévin DICK

Mr le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour :

Délibération pour autoriser à payer à hauteur de 25% du budget précédent les opérations de 2022

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés que soit ajoutée cette délibération

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 12 2021

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

2- Délibération concernant les modalités pour lesquels les questions orales peuvent être abordées en conseil municipal
Mr Le Maire explique à l'assemblée que les questions orales portent sur des sujets d'intérêt général. Elles ne donnent pas lieu à des débats. Il précise que les questions doivent être adressées à la mairie 48 heures avant une séance du conseil municipal afin qu'elles puissent être abordées au cours de cette séance.

Mis au vote, après en avoir délibéré,

Accepté à 6 voix pour et 2 contre

3- Délibération pour la vente de la maison locative appartenant à la commune – 4 rue du Chardonnay

Mr le Maire propose un prix de vente de 70 000 € pour la maison. Il rappelle qu'une publicité pour la vente est portée sur le site internet de la mairie. Il demande à l'assemblée de se prononcer sur le prix de vente.

Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés

Le conseil autorise Le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente de maison

4 – Point sur l'église communal

En attente de devis de quatre architectes pour le coût des réparations.

Un spécialiste est venu diagnostiquer les pièces classées (retable et statue de la Vierge)

5- Point sur la forêt.

Toujours en attente de terminer la coupe de bois, l'entreprise est revenue sur le site et devrait reprendre courant mars 2022.

6- Point sur l'association 1 Million d'arbres

Une réunion a été dépêchée avec les Présidents des associations de MONZE le 23 février 2022

Une manifestation est prévue sur 3 jours dans la semaine du 14 mars 2022

Il reste une tâche difficile : Trouver des arbres à planter car ce n'est pas vraiment la meilleure saison

Environ 100 à 150 arbres auraient été trouvés

7 – Point sur les travaux de la RD3

Le dossier de demande de subvention est envoyé sur la plateforme de demande de subventions et est à ce jour complet.

Une réponse sera donnée courant mai 2022

8- Point sur les commissions communales et obligatoires

Il convient de remplacer les élus démissionnaires dans certaines commissions communales et obligatoires

Commissions communales – Elus (es) remplaçants (tes) :

Environnement – Espaces Verts : DICK Kévin – GAY Antoine

Appel d'offres : THOMASSIN Philippe – CALDERAN Corinne

Commissions Obligatoires - Elus (es) remplaçants (tes) :

R.P.I de l'Alaric : Titulaire : DICK Kévin Suppléante : CALDERAN Corinne

SYADEN : Titulaire : Francis FERRAMOSCA Suppléant : SOFFIATTI Daniel

SIVU Maison de retraite Les Figueres : Suppléant : Christian CAVERIVIERE

9- Questions diverses :

Mme CALDERAN Corinne demande s'il est possible d'investir une table de pique-nique.
Mr le Maire répond que ce projet sera débattu au prochain conseil municipal

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h

Le Maire

Christian CAVERIVIERE

Le Secrétaire

Kévin DICK



